

# Rapport d'activités 2020



UNIS POUR LES FAMILLES

# Connaître l'Udaf

Née d'une ordonnance de 1945, l'Udaf 44 s'est vu confier quatre grandes missions :

- 1 Une mission politique**  
Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- 2 Une mission de gestion**  
Gérer tout service d'intérêt familial dont les Pouvoirs Publics lui confient la charge.
- 3 Une mission d'exercice de l'action civile**  
Exercer devant toutes les juridictions l'action civile aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.
- 4 Une mission de représentation**  
Représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics toutes les familles en désignant ou proposant des représentants des familles aux divers organismes institués par l'État, le département et les communes.



**103**  
Associations

**26 529**  
Adhérents

BÉNÉVOLES

**200**

**116**  
Salariés

**2603**  
Personnes  
accompagnées

**13**  
Membres  
associés

## Sommaire

### Connaître l'Udaf de Loire-Atlantique

|                                               |   |
|-----------------------------------------------|---|
| Les membres actifs                            | 5 |
| Organigramme                                  | 6 |
| Autres missions                               | 7 |
| Le Conseil d'Administration                   | 8 |
| Le Bureau                                     | 8 |
| Commissions statutaires d'études et d'actions | 8 |

### Porter la voix des familles

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Les représentants familiaux | 10 |
|-----------------------------|----|

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Action en faveur des familles | 12 |
|-------------------------------|----|

|                  |    |
|------------------|----|
| TEMPS FORTS 2020 | 18 |
|------------------|----|

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Accompagnement des vulnérabilités | 22 |
|-----------------------------------|----|

|                  |    |
|------------------|----|
| Habitat inclusif | 24 |
|------------------|----|

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Les services supports | 26 |
|-----------------------|----|

|              |    |
|--------------|----|
| ORIENTATIONS | 30 |
|--------------|----|

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2020 laissera dans les esprits le souvenir d'une année difficile, marquée par la crise sanitaire, ses conséquences économiques et sociales et les contraintes qu'elle aura fait peser sur le quotidien de chacun.

Nous avons tous subi de façon négative et violente l'impact des périodes successives de confinement et de couvre-feu, et avec elles l'empêchement d'accéder aux loisirs, à la culture, aux activités sportives, à l'apprentissage et même parfois au travail.

Dans ce contexte lié à la Covid 19, notre Institution a dû adapter en permanence son fonctionnement afin de continuer son activité.

Nous avons expérimenté de nouvelles manières de travailler, nous avons appréhendé de nouvelles formes d'organisation du travail, nous avons testé de nouveaux modes de communication afin de préserver les échanges et le travail collectif.

Pendant près de deux mois, les accueils et permanences ont été fermés et les visites à domicile arrêtées. Malgré tout, le fonctionnement des services et l'accompagnement, tellement essentiel, des publics vulnérables s'est poursuivi grâce au professionnalisme et à la capacité d'adaptation des salariés.

Des projets ont été considérablement retardés notamment celui du déménagement du siège social, de ses travaux d'aménagement et du regroupement des antennes. Si la première phase du déménagement a pu être effectuée, c'est grâce à l'implication de tous, particulièrement des salariés du siège et de la Direction que je tiens ici à remercier collectivement.

L'année 2020 nous a tous mis à l'épreuve et a révélé notre capacité à faire face et à avancer ensemble.

**“Regardons désormais vers l'avenir et la reprise très proche d'une vie plus sereine.”**

Marie-Josée BALDUCCHI  
Présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales  
de Loire-Atlantique  
Administratrice UNAF en charge du logement.



# Écouter, défendre et représenter TOUTES les familles

Créée en 1945, l'Union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique (Udaf 44) rassemble au 31 décembre 2020, 103 associations familiales et 13 membres associés soit 26 529 adhérents. Parmi ces associations membres, certaines sont dites généralistes car œuvrant dans tous les champs de la vie quotidienne, d'autres sont dites plus spécifiques traitant principalement d'un domaine comme par exemple le handicap, l'éducation, l'aide à domicile.

La diversité des mouvements et associations qui la compose, permet à l'Udaf 44 de représenter toutes les familles du département dans des instances où se décide leur avenir. Plus de 200 bénévoles s'engagent aux côtés de l'Udaf 44 pour faire reconnaître les droits des familles et défendre leurs intérêts. L'Udaf 44 gère également plusieurs services d'accompagnement et développe des projets en lien avec les besoins des familles.

Accompagnement social

Protection de l'enfance

Protection juridique  
des personnes majeures

Soutien aux  
tuteurs familiaux

Soutien à la parentalité

Conseil budgétaire

103

ASSOCIATIONS

Développement  
DE PROJETS

Aide aux aidants

Habitat inclusif



## Le réseau Unaf, Uraf, Udaf

L'Udaf 44 agit en adéquation avec le cadre d'action de l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf), interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, l'Unaf est régulièrement auditionnée par les Ministères, l'Assemblée Nationale et le Sénat pour toutes les questions touchant à la politique familiale. L'Unaf coordonne le réseau des Uraf et des Udaf.

L'Unaf, l'Uraf des Pays de la Loire et l'Udaf 44 représentent et défendent les intérêts de l'ensemble des familles en lien avec leur compétence territoriale.

L'Udaf 44 participe chaque année au Réseau d'observation des Réalités Familiales piloté par l'Uraf Pays de la Loire.

# Les associations familiales

ADHÉRENTS :  | SUFFRAGES : 

**26529**  
*Adhérents*

Associations rattachées à un mouvement familial national à recrutement général

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES - FDAFC  
**693** | **2504**

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES - CSF  
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS D'AIDE FAMILIALE POPULAIRE - FDAAFP  
**1950** | **4804**

FAMILLES RURALES  
**820** | **2543**

FAMILLES DE FRANCE  
**38** | **101**

Associations rattachées à un mouvement familial national à recrutement spécifique

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION - MFREO  
**1454** | **4200**

LA FAMILLE DU CHEMINOT  
**47** | **136**

ASSOCIATION FAMILIALE DES MARINS DE COMMERCE - AFMC  
**10** | **14**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURALE - ADMR  
**2382** | **4936**

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE POUR TOUS - ADT  
**5219** | **16637**

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE À DOMICILE EN ACTIVITÉS REGROUPÉES - ADAR  
**10762** | **14913**

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - ADAPEI  
**714** | **1433**

ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION  
**114** | **290**

UNION NATIONALE DES FAMILLES ET AMIS DE MALADES PSYCHIQUES - UNAFAM  
**376** | **1094**

JUMEAUX & PLUS - 44  
**245** | **1214**

APF FRANCE HANDICAP  
**127** | **269**

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA FAMILLE ET DE L'INDIVIDU - ADFI  
**6** | **12**

ASSOCIATION JONATHAN PIERRES VIVANTES - AJPV  
**50** | **98**

ASSOCIATION DES PARENTS GAYS ET LESBIENS - APGL  
**42** | **108**

ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES - ASFMR  
**92** | **209**

Associations non fédérées à mouvement familial national

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LA PLANCHE  
**133** | **495**

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DU BIGNON  
**45** | **140**

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE ROUANS  
**199** | **737**

ANIM'A SION DE SION-LES-MINES  
**65** | **199**

ANIMATION RURALE D'ERBRAY  
**42** | **182**

LE BAC À SABLE DU PELLERIN  
**37** | **156**

CAP MARIAGE 44  
**10** | **23**

ASSOCIATION ANOREXIE BOULIMIE OUEST  
**24** | **44**

ASSOCIATION AVENIR DYSPHASIE 44  
**16** | **48**

ASSOCIATION DES VEUFES ET DES VEUFES  
**341** | **341**

ENTR'AIDE AVENIR PAYS DE RETZ ET LOGNE  
**172** | **173**

ENTR'AIDE AVENIR SUD LOIRE  
**36** | **37**

ASSOCIATION NANTES'RENOUE  
**16** | **17**

MANOU PARTAGES  
**48** | **101**

AL'FA RÉPIT  
**204** | **348**

TOTAL : **26 529** | TOTAL : **58 556**

**13**  
*membres associés*

## Les associations membres associés

AFTC 44

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

COUPLES & FAMILLES

LE CENTRE DE LIAISON DES ÉQUIPES DE RECHERCHES (CLER)

L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (EPE)

ANIMATION RURALE 44

SOS FAMILLES EMMAÛS 44

SOS INCESTE ET VIOLENCES SEXUELLES

MARRAINE ET VOUS

NAÎTRE ET VIVRE

PARRAINS PAR'MILLE

PRISON JUSTICE 44

FRANCE ALZHEIMER

# Les associations familiales

## LA CONFÉRENCE DES MOUVEMENTS

Instance de concertation et d'information réunissant l'ensemble des associations membres de l'Udaf 44. C'est un lieu de partage et de débat sur les préoccupations des associations adhérentes et associées, ainsi que d'échanges sur les dossiers d'actualité traités au sein de leur propre structure. En 2020, la conférence des mouvements s'est tenue le 4 mars, avec l'intervention de l'association AB Ouest sur la thématique : **l'impact des Troubles des Conduites Alimentaires (TCA)** au sein de la famille.



6

## L'AIDE FINANCIÈRE

Les associations adhérentes bénéficient chaque année de 10% du fonds spécial attribué à l'Udaf 44 par l'Unaf. L'Udaf 44 peut décider d'attribuer à titre exceptionnel des subventions aux associations membres actifs pour le développement de leurs activités. En 2020, le Conseil d'Administration de l'Udaf 44 a accordé une aide de 300 € à Entr'aide Avenir Pays de Retz et Logne et de 300 € à l'ASFMR.

## Autres missions

### LA COLLECTE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

L'Udaf 44 soutient l'organisation de la collecte de la mère et de l'enfant. L'argent récolté est affecté à des associations du département œuvrant dans l'aide aux femmes et enfants en détresse. En Loire-Atlantique cette collecte est menée par les Associations Familiales Catholiques. En raison de la crise sanitaire la collecte n'a pu avoir lieu en 2020.

## LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement 4 enfants et plus. Les Udaf assurent le secrétariat de la médaille de la famille.

La médaille de la famille peut également être remise à des personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

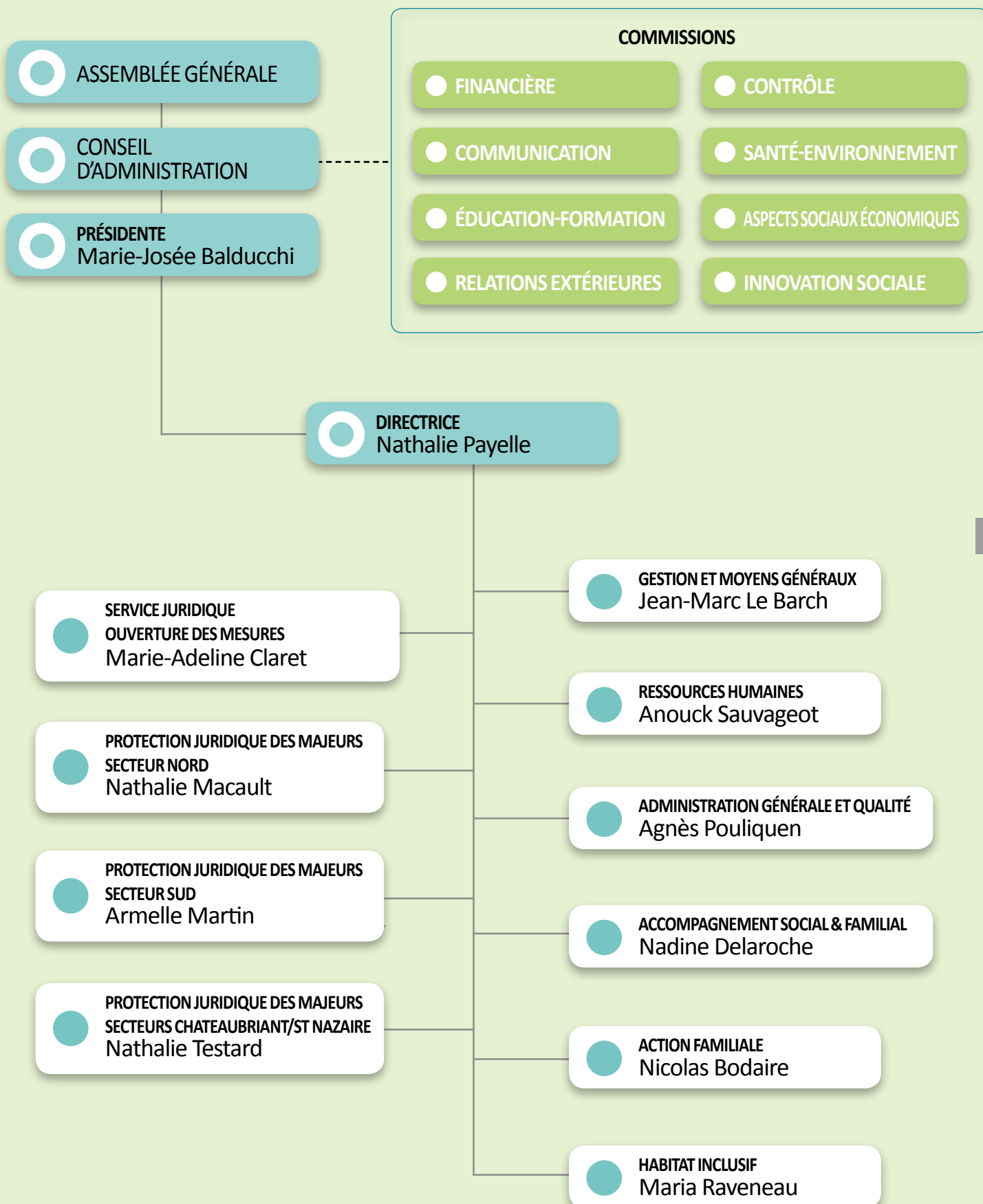
2020

**5**  
candidatures  
ont reçu un avis  
favorable





# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



## Le conseil d'administration et le bureau assurent le suivi institutionnel :

- Suivi des travaux des commissions statutaires (commission financière et commission de contrôle) et des commissions d'études et d'actions.
- Arrêté des comptes, vote du budget prévisionnel, suivi de la convention d'objectifs 2016-2021.
- Points sur l'activité des services, les projets de l'Udaf 44.
- Politique familiale.

6

Thématiques

Marie-Claude ALLAIS  
**Marie-Josée BALDUCCHI**  
Zoulikha BELHAMITI  
Jean BOURREAU  
Cédric BUREAU  
Eric CONQUER  
Jean-François COUÉ  
Marcelle DAVIOT  
**Rosine DAZAS**  
Audrey GALLOT  
Trysha GRESSUS NALLAPANE  
**Dominique LAPERRIÈRE-MICHAUD**  
**Marie-Chantal LARDIÈRE**  
Marie-Hellen LAWANI  
Jacqueline LE BAIL  
Martine LE BAIL  
Marcel LE HESRAN  
Jean-Yves LE MAGUERESSE  
LEPREVOST Antoine  
Annie LEVEILLER  
Jean-Claude MARCEL  
**Alain MITRY**  
Annick OUISSE  
Annick PROVOST  
Marie-Pierre RIO  
Jean-Bernard TERTRE

CSF  
CSF | **Présidente**  
ASFMR  
AFC 44  
AFC 44  
Adapei 44  
Famille du cheminot  
Association des veufs et des veuves  
Jumeaux et Plus | **Vice-présidente**  
Familles rurales  
APGL  
CSF | **Secrétaire**  
MFREO | **Trésorière adjointe**  
CSF  
AL'FA RÉPIT  
CSF  
APF France Handicap  
CSF  
ADAR  
CSF  
ASFMR  
AFC 44 | **Trésorier**  
Entr'Aide Avenir Sud-Loire  
ADAR  
ADMR  
MFREO

## Les commissions d'études et d'actions

Les administrateurs, les représentants et les salariés sont invités à participer aux différentes commissions.



### Aspects Sociaux et économiques

- Information et Soutien au Budget Familial (ISBF).
- Appel à Manifestation d'Intérêt pour labellisation Point Conseil Budget (PCB).
- Microcrédit personnel.
- Groupe de travail sur la représentation CAF.
- Actualité logement.
- Réunion d'information en lien avec le renouvellement des délégués CCAS.



### Relations extérieures

- L'organisation de la conférence des mouvements (voir page 6).
- L'organisation des Assemblées Générales.



### Éducation Formation

- Suivi du programme Lire et faire lire.
- Échanges et réflexion sur la Laïcité.
- Projet semaine ciné-débat sur différentes thématiques liées à la famille (le handicap, l'éducation...).



### Communication

- Suivi de rédaction du magazine institutionnel de l'Udaf 44, l'Essentiel :  
n° 158 La précarité des jeunes 16-25 ans  
n° 159 Les Associations face à la crise



### Santé Environnement

- Information et soutien aux aidants familiaux (ISAF).
- Dossier médical partagé.
- Formation aux 1<sup>ers</sup> secours pour les jeunes.



### Innovation sociale

- Projet habitat inclusif pour les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

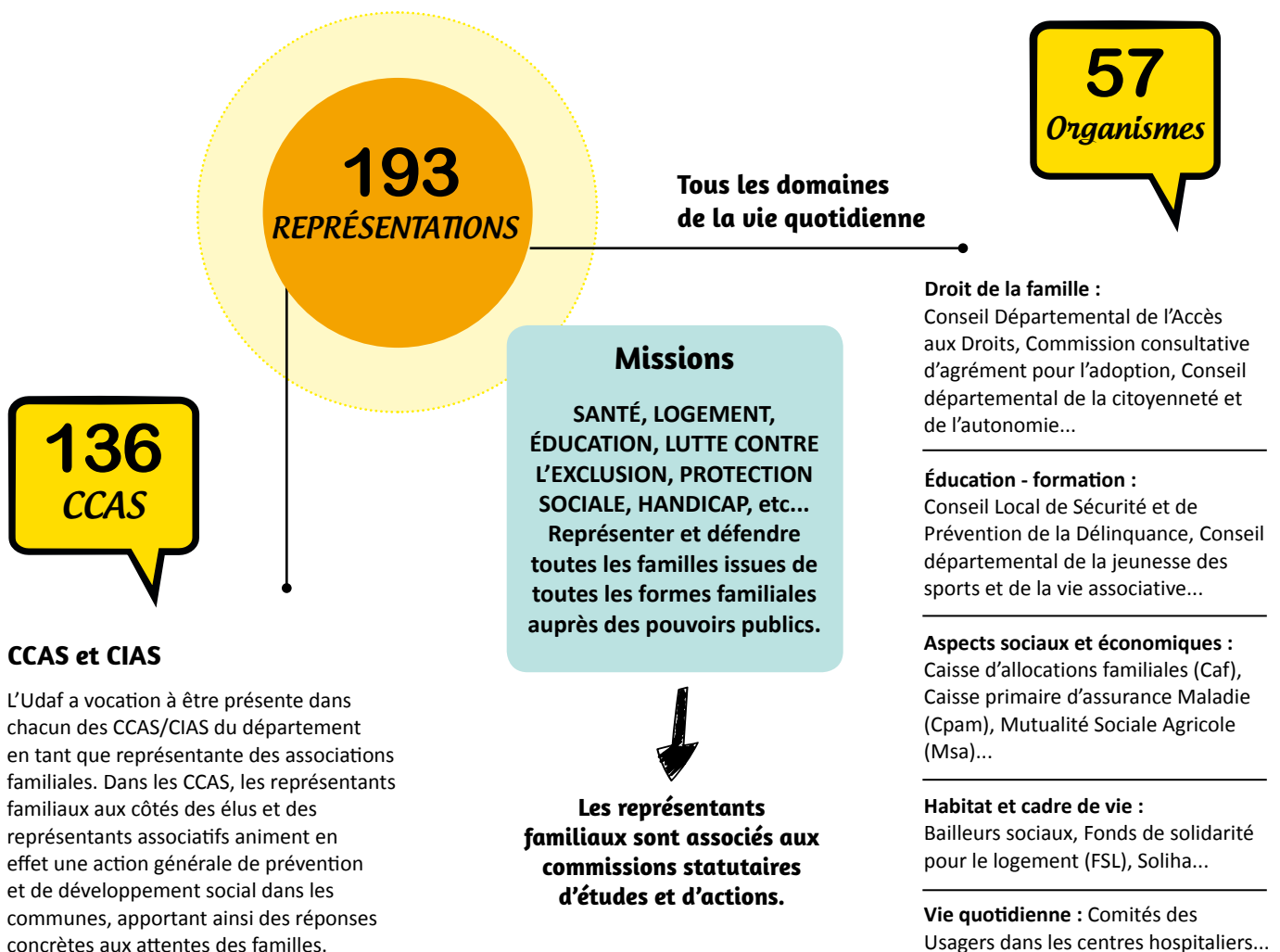
# Porter la voix des familles

## Les représentants familiaux

Lors de la création des Udaf en 1945 (Code de l'Action Sociale des Familles), le législateur souhaite disposer d'un interlocuteur officiel pour parler au nom des familles à chaque fois que leurs intérêts sont concernés. En effet, véritable acteur économique et social, les familles sont des partenaires du dialogue social. Les personnes qui les représentent ont donc un rôle capital à jouer. Le représentant familial est ainsi le porte-parole de l'ensemble des familles du département.

### Faits marquants 2020

- Renouvellement des représentants CCAS.
- Réunion d'informations pour le renouvellement des représentants CCAS en janvier 2020.
- Réunion d'information pour les nouveaux représentants CCAS en septembre 2020.



### CCAS et CIAS

L'Udaf a vocation à être présente dans chacun des CCAS/CIAS du département en tant que représentante des associations familiales. Dans les CCAS, les représentants familiaux aux côtés des élus et des représentants associatifs animent en effet une action générale de prévention et de développement social dans les communes, apportant ainsi des réponses concrètes aux attentes des familles.



# Représentants Udaf 44

## ÉDUCATION-FORMATION

LINKIIA

MIRAL Geneviève

**Commission Départementale d'action contre les violences faites aux femmes**

BALDUCCHI Marie-Josée

**Commission d'agrément des personnes qui souhaitent adopter**  
LE MAGUERESSE Jean-Yves (suppléant COUSSIN Christophe)

**Conseil de famille des pupilles de l'Etat**

LE MAGUERESSE Jean-Yves (suppléant : COUSSIN Christophe)

**Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)**

MITRY Alain (suppléante : PAYET Linda)

**Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance**

BALDUCCHI Marie-Josée

**Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CDJSVA)**

BALDUCCHI Marie-Josée

**Comité Départemental pour la Protection de l'Enfance**

BALDUCCHI Marie-Josée

**L'ENVOL**

GRESSUS-NALLAPANE Trysha

**Commission consultative des services publics locaux de la mairie de Nantes**

LE MAGUERESSE Jean-Yves

**Commission consultative des services publics locaux de la communauté de communes Clisson Sèvre et Maine Agglo**

LAPERRIERE-MICHAUD Dominique

**Commission de sélection d'appels à projet médico-sociaux du département de Loire-Atlantique**

BALDUCCHI Marie-Josée, PAYELLE Nathalie

**Commission départementale d'Aménagement Commercial**

BUREAU Cédric

**Commission Départementale de conciliation**

HAVENEL Janine (suppléante : LAWANI Marie-Hellen)

**Commission de sélection d'appel à projet social pour les projets autorisés par le Préfet**

PAYELLE Nathalie

**Commission départementale Droit au logement opposable (Dalo)**

BALDUCCHI Marie-Josée

**Commission locale des transports publics particuliers de personnes**

OUISSSE Annick (suppléante : BALDUCCHI Marie-Josée)

**Commission locale d'insertion Nantes Ouest (Cli)**

BALDUCCHI Marie-Josée

**Commission municipale des opérations funéraires**

LE MAGUERESSE Jean-Yves

**Conseil de développement de Nantes Métropole**

LE MAGUERESSE Jean-Yves

**Conseil de développement du Pays de Retz**

GUILBAUD Hubert

**Conseil départemental d'Insertion**

BALDUCCHI Marie-Josée

**Fonds de solidarité pour le logement (FSL)**

LAWANI Marie-Hellen

**Habitat 44**

SALIMY Farghandah

**Commission des diplômes pour les métiers funéraires**

LE MAGUERESSE Jean-Yves, BALDUCCHI Marie-Josée, DAVIOT Marcelle

**Nantes Métropole Habitat**

GUET Bernadette

**OPH Silène**

(En attente)

**Plan départemental d'actions en faveur du logement des plus défavorisés (PDALPD)**

LAWANI Marie-Hellen

**Schéma départemental des services aux familles de Loire-Atlantique**

LEVEILLER Annie, PAYELLE Nathalie

**Soliha**

LAWANI Marie-Hellen, BALDUCCHI Marie-Josée

## ASPECTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

**Association Départementale d'Information sur le Logement en Loire-Atlantique (Adil)**

LE MAGUERESSE Jean-Yves

**Association d'Insertion Solidarité Logement (AISL)**

LE MAGUERESSE Jean-Yves

**Caisse d'allocations familiales (Caf)**

AUGER Monique, LAPERRIERE MICHAUD Dominique, LEVEILLER Annie, MELEARD Séverine (suppléants : BOURE Fouzia, DURAND Yoann, OULLIER Cynthia, PIERRE Audrey)

**Centres communaux d'action sociale et CIAS : 136 délégués**

**Commission spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (Ccapex)**

LAWANI Marie-Hellen, LEVEILLER Annie

**Comité d'expansion économique (Codela)**

MITRY Alain

**Commission de surendettement de Loire-Atlantique**

(Suppléante : ALLAIS Marie-Claude)

**Comité local des usagers de la Préfecture**

POULIQUEN Agnès

**Commission départementale commune soumise à l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain)**

LAWANI Marie-Hellen (suppléante : BALDUCCHI Marie-Josée)

**Commission consultative des services publics locaux de Nantes Métropole**

LE MAGUERESSE Jean-Yves

## SANTÉ-ENVIRONNEMENT

**Mutualité sociale agricole 44-85 (MSA)**  
BELLEIL Pascal

**Caisse primaire d'assurance maladie de Loire-Atlantique (CPAM)**  
LE MAGUERESSE Jean-Yves

**Conseil Départemental métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie (CDMCA 44)**  
OUISSSE Annick (suppléante : Linda PAYET)

**CDU centre hospitalier Loire Vendée Océan**  
ECOMARD Charles-Henri

**CDU du centre hospitalier Georges Daumezon**  
OUISSSE Annick

**CDU du centre Hospitalier de Savenay**  
(Suppléante : COUEDEL Sylvie)

**CDU centre Le Bodio de Pontchâteau**  
BRETECHE Chantal

**CDU centre hospitalier de Maubreuil**  
(Suppléante : COUE Isabelle)

**CDU centre MPR Côte d'Amour CRF les Océanides**  
(Suppléante : DUBE Monique)

**CDU CSSR Le Confluent**  
(Suppléant : MITRY Alain)

**CDU de l'hôpital local de Clisson**  
DE TERNAY Isabelle

**CDU de l'hôpital local de Courcoué-sur-Logne**  
AZAIS Jacqueline  
(suppléante : LARDIERE Marie-Chantal)

**Communauté de communes du pays d'Ancenis (Compa)**  
LE MAGUERESSE Jean-Yves

**Conseil territorial de santé**  
LEVEILLER Annie

**CDU Hôpital privé du Confluent**  
(Suppléant : MITRY Alain)

**Les Apsyades - Bouguenais**  
(Suppléante : BEX Chantal)

**Office des retraités et personnes âgées de Nantes (Orpa)**  
MITRY Alain

**Syndicat départemental d'alimentation en eau potable de Loire-Atlantique**  
LE MAGUERESSE Jean-Yves  
(suppléante : BALDUCCHI Marie-Josée)

# L'action en faveur des familles

**277**  
LECTEURS

## LIRE ET FAIRE LIRE

Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche à la littérature. Des séances de lecture à voix haute sont organisées en petits groupes de 6 enfants maximum, une ou plusieurs fois par semaine, durant l'année scolaire.

**Lire et faire lire poursuit trois objectifs principaux et complémentaires que l'Udaf 44 partage :**

- Un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue et qui participe à la promotion de la littérature jeunesse auprès des enfants ainsi qu'à la découverte de notre patrimoine littéraire.
- Un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre les enfants et les personnes âgées de plus de 50 ans.
- Un objectif de contribution à la prévention de l'illettrisme.



**143**  
Structures éducatives

**7**  
Bénévoles relais

11

## Faits marquants 2020

En raison de la crise sanitaire l'activité Lire et faire lire a été suspendue du 16 mars au 3 juillet 2020 et après une rentrée timide, l'activité a de nouveau été suspendue fin octobre 2020.

- Réunions de rentrée à Saint-Herblain et à La Baule.
- 1 formation «Choix du livre et initiation à la lecture à voix haute». Toutes les autres formations sont reportées en 2021.
- Invitation-rencontre avec l'éditeur Didier Jeunesse.
- Rencontre régionale Lire et faire lire en mars et deux visios en juin et décembre 2020.
- Carte de Noël + marques-page pour les 20 ans de Lire et faire lire.
- **Association nationale Lire et faire lire :**
  - 1 formation pour la coordinatrice «Animer un réseau de bénévoles seniors».
  - Webinaire «Prévenir l'illettrisme pour la lecture plaisir».
  - Bilan national.
  - Garder le lien (informations proposées par l'association nationale à l'attention des bénévoles et des structures afin de préserver le lien pendant cette période singulière.
  - Participation groupe de travail – logiciel Lire et faire lire.
  - Rencontre d'auteur Clémentine Sourdis.

# L'action en faveur des familles

**30956**  
connexions  
en 2020

## INFORMATION ET SOUTIEN AUX AIDANTS

Depuis 2018, l'Udaf 44 a mis à disposition des familles du département, un site internet destiné aux aidants familiaux quels que soient l'âge, la maladie ou le handicap du proche qu'ils accompagnent. Ce site centralise les informations et actualités de proximité sur les thématiques du vieillissement, de la maladie et du handicap.

**86**

*personnes en moyenne/jour*

**172**

*partenaires référencés*



- 1 - Travail-congés-retraites
- 2 - Soutiens financiers
- 3 - Actualités
- 4 - Calendrier des activités
- 5 - Médiation, soutien moral

### Zones géographiques

NANTES, SAINT-NAZAIRE,  
SAINT-HERBLAIN, REZÉ, PORNIC...



[www.aidants44.fr](http://www.aidants44.fr)



02 51 80 30 19

Groupes  
de parole

Activités de  
proximité

Conférences, visios  
pour les aidants  
et les professionnels

aidants 44

Séjours répit  
et disponibilités  
séjours  
temporaires

Actualités  
nationales  
et locales

Informations

**Faciliter l'information pour les aidants familiaux afin de soutenir et valoriser leur engagement quotidien.**

### Ligne information & orientation

Dans le contexte sanitaire de l'année, la ligne téléphonique a pris tout son sens et a permis de compléter l'offre déjà proposée par le site. Le public qui nous sollicite à ce numéro souhaite un interlocuteur pour un temps d'écoute et d'échanges.

### Coordination Pôle Ressources

Plusieurs événements ont été annulés face à cette situation inédite comme par exemple la conférence «La famille face au vieillissement» en partenariat avec la Carsat et les caisses complémentaires, l'atelier santé des aidants avec la Mutualité Française des Pays de La Loire...

### Site

Le site internet doit évoluer vers un outil plus performant, plus graphique et plus simple d'utilisation (consultation des activités, agenda visuel, adapté aux différents handicaps...). Un travail d'arborescence et de futur design est en cours de réalisation.

**61**

*Appels*

## Faits marquants 2020

### Mise en place de la ligne téléphonique :

**MARS 2020** : mise en place d'une ligne téléphonique afin d'accueillir la parole des aidants et de donner un 1<sup>er</sup> niveau d'information pour toutes les personnes éloignées des dispositifs existants. L'orientation des proches aidants est facilitée par notre connaissance des acteurs et des aides en place sur le territoire de Loire-Atlantique.

### Actions / Interventions

- BISTROT MÉMOIRE À MACHECOUL - 23 janvier.
- CONFÉRENCE ALZHEIMER ENSEMBLE - 23 janvier.
- GROUPE DE TRAVAIL UNAF «AIDANTS» - 10 mars.
- CAMPAGNE DE COMMUNICATION de la ligne téléphonique.
- CARAVANE DES AIDANTS en partenariat avec la Cie des Aidants - 11 septembre.
- PARTICIPATION CAHIER DES ACTEURS THÉMATIQUE HANDICAP SUR LA LOIRE-ATLANTIQUE (réunions et visios).
- JOURNÉE DES AIDANTS avec le CLIC de Châteaubriant.



# L'action en faveur des familles

## LE LIEN

### Lieu d'Information Écoute et d'orientation

Le LIEN est un lieu d'information, d'orientation et de soutien qui répond aux préoccupations quotidiennes des familles et facilite l'accès à leurs droits. Le LIEN propose des entretiens (téléphoniques ou en présence) gratuits et confidentiels à toute personne recherchant des informations liées à la vie quotidienne (santé, handicap, logement, éducation, consommation, vie de famille etc...).

- Budget/consommation : 28% (38% en 2019)
- Logement : 26% (23% en 2019)
- Santé : 23% (16% 2019)
- Famille/éducation : 11% (16% 2019)
- Autres demandes : 12% (6% 2019)



**143**  
Contacts

AGGLO  
NANTAISE  
**37%**  
(61% 2019)

DÉPARTEMENT  
**55%**  
(32% 2019)

HORS 44  
**8%**  
(7% 2019)

L'activité répond à des personnes se trouvant sans interlocuteur face à leur situation. La diversité des demandes signifie que cette action est bien repérée (principalement par le site internet de l'Udaf 44). Le bouche à oreille aussi est efficace. Les personnes laissent leurs coordonnées et apprécient le rappel quelques semaines après l'échange. Ce rappel permet de mesurer l'accueil obtenu auprès des contacts proposés. Pour certaines demandes, un entretien est proposé afin de permettre à la personne de développer davantage sa situation et trouver les meilleurs interlocuteurs.

Les questions concernant le logement et la santé ont augmenté. Pour le logement, il s'agit principalement d'appels concernant des «demandes d'accès anormalement longues», pour la santé, une augmentation d'appels autour du handicap, des Aidants. Globalement le nombre de sollicitations a diminué. La crise sanitaire a produit un effet de ralentissement d'activités et par

conséquent une diminution des questions de vie quotidienne... remises probablement à plus tard. A noter qu'en 2020, l'Udaf a fait le choix de créer une ligne téléphonique dédiée aux Aidants, ce qui peut expliquer le déplacement de certaines sollicitations directement vers cette ligne.

Le maintien du niveau d'information du LIEN nécessite un recueil des données (suivi de l'actualité, veille juridique sur l'actualisation des dispositifs de droits sociaux, droits du consommateur et du logement...). Les rencontres avec les interlocuteurs (services, associations) sont une occasion de développer le réseau, d'actualiser les informations. Du fait de la situation sanitaire, l'année 2020 n'a permis que partiellement de rencontrer des structures (Missions Locales et actions nouvelles auprès des jeunes sans activités, SOLIHA et droits des personnes dans le logement...). L'année 2021 verra ces contacts se développer.

**143 demandes**  
182 en 2019 -22%



#### Arrivées des demandes :

**82%** téléphone  
**17%** email ou courrier  
**1%** accueil direct

Les personnes prennent connaissance du LIEN par le site udaf.fr, le bouche à oreille, les intervenants sociaux.

**Le nombre de contacts est en diminution malgré la possibilité d'appels maintenue durant tout le confinement.**



**02 51 80 30 46**

# L'action en faveur des familles

Cette activité consiste à conseiller, orienter et accompagner des personnes rencontrant des difficultés dans la gestion de leur budget et/ou dont le nouveau projet de vie peut avoir une incidence sur leur budget familial (départ en retraite, séparation, accession à la propriété ...).

Information et Soutien au Budget Familial

Point Conseil Budget

Microcrédit



**ACTIONS ISBF  
EN DIRECTION  
DE LEURS  
HABITANTS**

Actions d'infos collectives

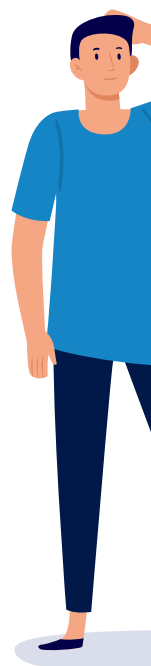
Locaux mis à disposition sur la commune

**Microcrédit  
Personnel  
Garanti**

- Le public est adressé par :
  - CCAS de la commune
  - Services sociaux
  - Associations
  - Bouche à oreille
- Sans conditions de ressources.
- Maintien de l'activité durant le confinement sauf actions collectives.

Ma situation change (séparation, retraite...)

Je n'arrive plus à payer mes crédits



**Microcrédit  
Personnel  
Garanti**

**POUR LEURS  
SALARIES**

Actions d'infos collectives

Conventions personnalisées  
1 à 4 permanences  
mensuelles ou sur RDV

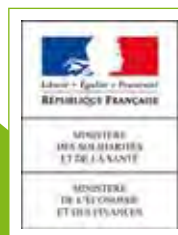


# 147

Personnes  
rencontrées

# CONSEIL BUDGÉTAIRE

Ligne téléphone  
et mail dédiés



Actions d'infos  
collectives

**TOUT  
PUBLIC**

Point  
conseil  
budget

Dispositif labellisé

Secteur  
Saint-Nazaire/  
Estuaire

Suite au constat des besoins de la population, 3 candidatures d'Appel à Manifestation d'Intérêt ont été déposées à la DDCS44 : 1 seul retenu en région nazairienne. Mise en place en janvier 2020 de 2 permanences mensuelles à St-Nazaire et Pontchâteau.

Info collective pour tous les prescripteurs reportée à cause du confinement et réalisée en visio en septembre.

- Universalité (sans conditions particulières).
- Accès facilité : ligne téléphonique et mail dédiés, rencontres physiques.
- Proximité (secteurs urbain et rural).
- Moyens mis à disposition par l'Udaf : conseillère en Economie Sociale et Familiales.
- Formation commune avec autres équipes PCB : jeu Dilemme
- Analyse de la pratique professionnelle avec d'autres équipes PCB.

**POUR LEURS  
ALLOCATAIRES**



A domicile

Microcrédit  
Personnel  
Garanti



Dilemme® est un jeu de plateau amusant et formateur, visant à sensibiliser aux questions liées à la gestion budgétaire.

## Faits marquants 2020

- L'Udaf 44 a fait le choix de regrouper les actions "conseils budgétaires" ouvertes à tout public au sein d'un seul et même service : l'Action Familiale. Ainsi, les conventions signées avec des employeurs ou organismes sociaux auparavant gérés par le service ASF (Accompagnement Social et Familial) ont été rattachées au service Action Familiale qui proposait déjà de l'ISBF et du microcrédit.

- Suite à cette réorganisation et à l'obtention du label PCB, 1 intervenante Conseillère ESF a rejoint l'équipe en janvier 2020 à 0.80 ETP.
- Acquisition et formation au jeu de société Dilemme créé par CRESUS afin de proposer des actions collectives sur la thématique du budget.

# CONSEIL BUDGÉTAIRE

## Microcrédit

Le Microcrédit Personnel Garanti est proposé par l'Udaf depuis 2007 à l'ensemble des habitants de Loire-Atlantique (sauf ceux qui ont un service identique à proximité). Les CCAS qui ont conventionné avec l'Udaf pour des permanences ISBF (Information et Soutien au Budget Familial) se voient proposer cette modalité aux habitants de leur commune ce qui leur évite le déplacement jusqu'au siège de l'Udaf.



Lors du premier confinement, les appels ont fortement diminué. La prise en charge des demandes (délai pour le rendez-vous) s'est améliorée par l'arrivée d'une deuxième CESF (Conseillère Économique Sociale et Familiale).

**255**

*contacts (389 en 2019)*

**102**

*entretiens (=2019)*



**73**

*dossiers déposés  
auprès des banques  
partenaires de l'Udaf :*

Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Crédit Municipal de Nantes, Créasol.



**+ 9 %**

Le nombre d'accord de Microcrédit est en augmentation : **64%** (53% en 2019). Ce résultat montre la pertinence des demandes et le travail de partenariat avec les interlocuteurs bancaires.



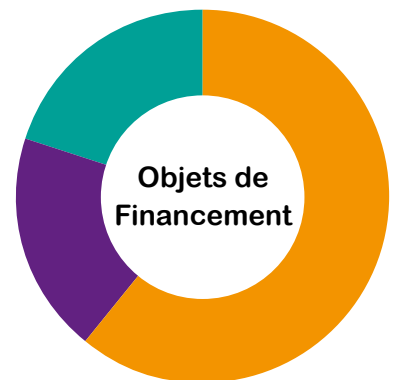
**06 99 07 74 59**  
**06 99 71 65 79**

- Mobilité** (achat voiture, deux-roues, réparations) : **61%** (81% en 2019)
- Prêt Stabilité** (rachat crédits conso, découvert bancaire...) : **19%** (9% en 2019)
- Autres motifs** (équipement mobilier, santé...) : **20%** (10% en 2019)

Les montants empruntés traduisent une augmentation des sommes empruntées : **45%** des microcrédits ont un montant supérieur à 3000€ (37% en 2019). La loi autorise jusqu'à 5000€. Les microcrédits affectés à l'achat de véhicule d'occasion tendent vers des montants supérieurs à 3000€ afin d'approcher une meilleure qualité.

### Microcrédit «Prêt Stabilité»

C'est un outil mobilisable en prévention du surendettement (stabilisation de la situation budgétaire). Cette action est développée jusqu'à présent seulement par le Crédit Municipal.



### PROFILS DEMANDEURS

**COUPLES**

**49 %**

(37% 2019)

**JEUNES  
- 30 ANS**

**29 %**

(15% 2019)

Le profil des demandeurs reste proche de celui de l'année précédente.

**Une dégradation des ressources en 2020 peut s'expliquer par le chômage partiel, la perte d'emploi : conséquences de la crise sanitaire.**

## Analyse 2020

**255**  
*Appels*

L'activité Microcrédit est stable et répond à des demandes particulières déterminées par la Loi et à des situations définies. Cette modalité agit comme un levier essentiel de l'insertion par le maintien ou le retour à l'emploi, par l'apurement d'une situation budgétaire déséquilibrée (Prêt Stabilité), par la réalisation d'un projet.

Bien que son efficacité soit avérée, son développement se heurte à deux écueils : d'une part l'absence de financement dédié pour l'élaboration de la demande (temps de rencontre, concertation avec l'interlocuteur bancaire, suivi dans la durée), d'autre part les politiques des banques partenaires vis à vis du public demandeur.

# L'action en faveur des familles

**1206**  
Appels

## INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Au même titre qu'un organisme tutélaire, la famille d'une personne vulnérable peut exercer une mesure de protection juridique. On parle alors de «tutelle familiale». Il s'agit cependant pour la famille d'une lourde responsabilité.

**383**  
Personnes  
reçues

**1.2 ETP**  
4 intervenants



Interrogations sur la mise en place d'une mesure de protection et l'exercice de la mesure de tutelle/curatelle.



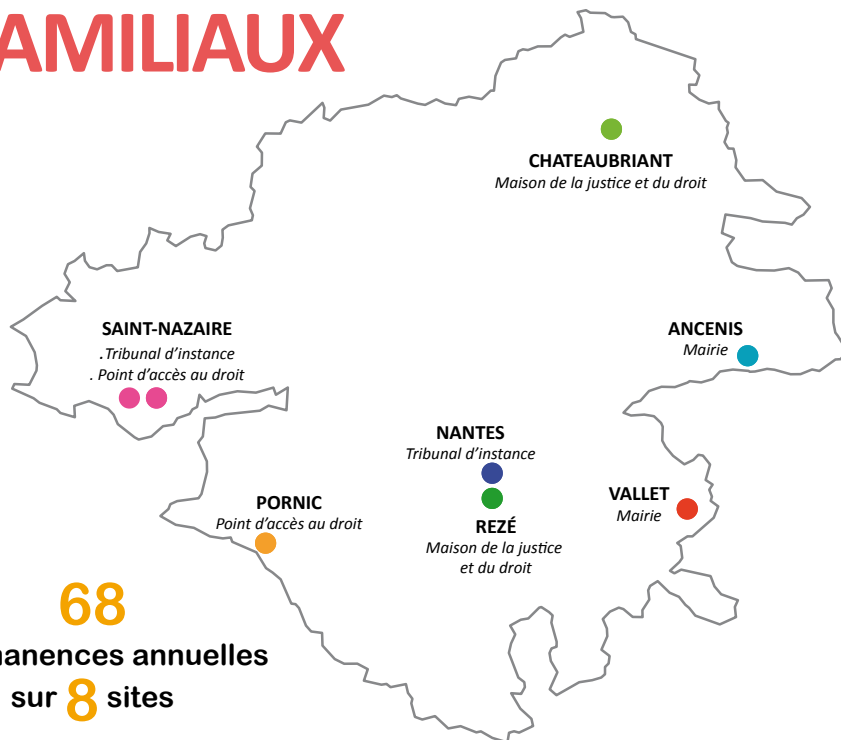
[istf44@outlook.fr](mailto:istf44@outlook.fr)



02 72 88 33 10



@istf44



L'ISTF est présent pour soutenir les tuteurs familiaux et leur apporter une aide technique dans leurs démarches en lien avec le mandat qui leur est confié. L'ISTF44 s'adresse également à des personnes soucieuses d'obtenir des informations avant d'entamer une procédure de mise sous protection juridique pour un membre de leur famille, à des professionnels des services médico-sociaux en lien avec les familles confrontées à cette réalité. Depuis 2019, l'ISTF44 est organisé en Groupement de Coopération Social ou Médico-Social. Ce dispositif est animé par 4 intervenants issus de deux associations tutélares du département : l'Udaf 44 et l'ATIMP.

### ÉVOLUTION DEPUIS 2019

RDV  
dans nos locaux

**+22%**

APPELS  
téléphoniques

**+12%**

PERMANENCES

**-17%**

INTERVENTION  
COLLECTIVE

**-53%**

REMARQUES : Une baisse de nombre de personnes reçues en permanence due à la fermeture, durant trois mois, des sites d'accueil. Le nombre de rdv réalisés au PAD de Pornic et au TI de Nantes sont malgré tout en progression.

### Interventions auprès de partenaires :

Des interventions collectives ont été réalisées à la demande de nos partenaires sur la thématique «protection des majeurs» :

- CLIC Saint-Hilaire-de-Clisson
- Bistrot mémoire Machecoul
- SESSAD Nozay
- Malakoff Humanis
- ADMR Foyer Tillay
- IME Blain

**122**

personnes aux  
interventions  
collectives

### Faits marquants 2020

### Sessions d'informations :

2 sessions d'informations sur la thématique du Compte Rendu de Gestion ont réuni 8 tuteurs/curateurs.

# Janvier

06/01/20 : Ouverture de deux permanences mensuelles Point Conseil Budget à Saint-Nazaire et Pontchâteau.



18

07/01/20 : Rencontre de la Députée Audrey Dufey Schubert à Saint-Nazaire.



28/01/20 : Réunion d'information à Saint-Herblain sur le rôle du représentant familial en CCAS.



23/01/20 : Ciné-débat Les Éblouis au cinéma Le Concorde à Nantes avec la participation de l'ADFI Nantes (Association de Défense des Familles et Individus victimes de sectes).

30/01/20 : Organisation à Nantes du Comité de développement Unaf de l'Habitat inclusif.



22/01/20 : Inauguration d'un nouvel habitat Famille Gouvernante à Héric et ouverture d'un habitat inclusif senior à Ancenis.



# TEMPS FORTS 2020

## Mars

02/03/20 : Démarrage d'une nouvelle activité : Lire Ensemble qui consiste à développer des lectures à voix haute auprès d'adultes fragilisés.

09/03/20 : Ouverture d'une ligne téléphonique information et orientation à destination des aidants :

**02.51.80.30.19**

## Juin

Ouverture d'un second habitat de proximité à Nantes dans le quartier du bas de Chantenay.

## Juillet

Une nouvelle association adhérente : Rien qu'un Chromosome en + et un nouveau membre associé de l'Udaf : SOS Familles Emmaüs.



## Septembre

10/09/20 : Participation à la Caravane des Aidants à l'Hôpital Saint-Jacques en partenariat avec la Compagnie des Aidants.



22/09/20 : Assemblée générale de l'Udaf au Cnam de Nantes avec une conférence sur la précarité des jeunes par Louis Maurin, Directeur de l'Observatoire des inégalités.



## Juin

Déménagement du siège au 2 impasse de l'Espérance à Saint-Herblain



## Décembre

3 nouvelles associations adhérentes affiliées à Familles Rurales :

- Fleurs de service,
- FR la Chapelle des Marais,
- FR Vieilleville.



Réalisation de 6 marque-pages par des illustratrices jeunesse à l'occasion des 20 ans de Lire et faire lire. Édition de 36 000 exemplaires offert à l'ensemble du réseau.



Aurélien MAUREL

Emmanuelle HENRIOT

Malika DOKAY



Laurine LE SAUT

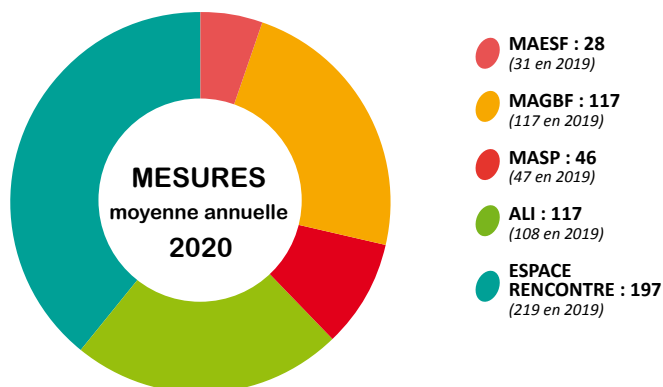
MATHIEU

SARA

# Service d'accompagnement social et familial



Le service Accompagnement Social et Familial regroupe de nombreuses actions prises en faveur des familles, que ce soit en matière de gestion de budget, de logement ou du maintien des liens familiaux. Le service ASF assure 5 activités ou mesures d'accompagnement différentes et chaque travailleur social du service gère au moins deux mesures ou deux activités différentes.



## MESURE D'ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE - MAESF

La mesure AESF émane du Conseil Départemental dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle concerne les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant (ex : familles qui ne payent pas la cantine, le transport scolaire). Durée de 6 mois à 1 an renouvelable. **L'Udaf 44 est le seul organisme habilité à exercer cette mesure de prévention sur le département.**

## MESURE D'AIDE À LA GESTION D'UN BUDGET FAMILIAL - MAGBF

En cas d'échec d'une mesure AESF, le procureur peut estimer nécessaire d'opter pour une mesure AGBF. Un juge des enfants peut également ordonner cette mesure lorsqu'il constate que les prestations familiales ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. Dans tous les cas, l'Udaf 44 gère les prestations familiales.

**L'Udaf 44 est le seul organisme qui exerce les mesures AGBF sur le département.**

## MESURE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ - MASP

Cette mesure contractuelle concerne toutes les personnes percevant des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par des difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources. La MASP permet entre autres d'éviter des coupures d'énergie, des expulsions locatives et permet l'accès aux tarifs sociaux auprès des fournisseurs d'énergie. Elle met de la distance entre les créanciers et la personne, ce qui souvent la soulage et ainsi l'aide à se mobiliser. Durée de 6 mois à 2 ans renouvelable ; elle ne peut excéder 4 ans.

**Cette mesure est exercée par tous les organismes tutélaires de Loire-Atlantique.**

Toutes ces mesures visent un retour à l'autonomie de son bénéficiaire. C'est pourquoi, il est primordial d'organiser des contacts réguliers entre le travailleur social et le prescripteur de la mesure (les juges, le Département).

## MESURE D'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT INDIVIDUALISÉ - ALI

Cette mesure d'accompagnement s'adresse à des ménages en difficultés majeures pour la recherche, le maintien ou l'entrée dans un logement. Elle est décidée par Nantes Métropole ou par le Département, l'Udaf 44 étant compétente pour intervenir sur les Délégations du Vignoble, du Pays de Retz et le sud de la Délégation de Châteaubriant. Les bénéficiaires de cette mesure doivent être éligibles au dispositif FSL. Dans ce cadre, l'Udaf ne gère pas les prestations sociales, il s'agit uniquement de conseils. Durée de 4 mois minimum, renouvelable 2 fois 6 mois.



## PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

- Aider les parents dans la gestion quotidienne du budget.
- Logement inadapté aux ressources et/ou composition de la famille.
- Démarches administratives non effectuées.
- Instabilité des ressources perçues.
- Santé : conduites addictives, maladies...
- Accident de la vie.
- Endettement important.
- Limites dans les apprentissages fondamentaux.
- Carences éducatives.

# FAMILLES, DROITS, LOGEMENT



**543**

Enfants  
concernés

## ESPACE RENCONTRE

En 2020, 129 jours d'accueil étaient prévus pour l'accueil des familles. Néanmoins, la crise sanitaire et le confinement ont impacté l'activité de l'Espace rencontre. L'Udaf a dû fermer celui-ci sur une période de 3 mois, soit 38 jours de fermeture, pour une reprise des entretiens et des accueils fin juin, dans le respect du protocole sanitaire établi par les mesures gouvernementales.

### JOURS D'ACCUEIL

- 4 mercredis par mois de 13h30 à 19h00
- 4 vendredis par mois de 16h30 à 20h30
- 4 samedis par mois de 10h à 18h00

Le nombre moyen de familles accueillies par jour d'ouverture a subi une réelle baisse et rend compte de la fermeture durant le confinement.

A partir du 20 juin, lors de la reprise progressive des visites, l'Udaf a dû réduire le nombre de familles sur les plages d'ouverture dans un souci du respect du protocole sanitaire, le mercredi : une réduction de 50%, le vendredi : une réduction de 60%, le samedi : 25%. La durée des visites a elle aussi été adaptée, de 2 heures, elle a été réduite à 1 heure.

21

### MAESF

**71** ENFANTS -20 ans  
CONCERNÉS.

**69%** Familles  
accompagnées  
avec au moins  
2 enfants.

### MAGBF

**364** ENFANTS -20 ans  
CONCERNÉS.

**48%** des familles  
avec un retour  
à l'autonomie.

### ALI

**50%** Ménages avec  
enfants avec  
une majorité  
monoparentale.

**22%** Bénéficiaires  
AAH.

### MASP

**45%** Ménages avec  
problèmes de  
santé.

**50%** Bénéficiaires  
AAH.



**Service ASF : 06 70 06 37 59**

1 responsable / 15 intervenants sociaux / 2 secrétaires



**ESPACE RENCONTRE : 02 51 83 12 74**

1 coordinateur / 5 intervenants / 1 secrétaire

## Faits marquants 2020

Entre 2019 et 2020, l'activité liée au nombre des dossiers demeure stable malgré les trois mois de confinement. Depuis 2019, l'élargissement des plages d'ouverture a permis de réduire les délais entre l'entretien préalable et la mise en place des rencontres. Cependant, l'année a été marquée par la crise sanitaire. Aussi, l'activité réduite des tribunaux a par conséquent généré peu d'ordonnances sur cette période. De ce fait en fin d'année, les délais sont passés à 3 mois d'attente. En décembre, l'Udaf a renouvelé en partie l'équipe avec le recrutement d'une responsable, d'un coordinateur et d'une intervenante.

L'Espace Rencontre a déménagé dans les locaux du siège et dispose désormais d'espaces dédiés. Les aménagements réalisés permettent d'améliorer les conditions d'accueil des familles et proposer un espace semi-collectif : une cuisine équipée est à disposition.

## Faits marquants 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Dans un souci de continuité de service sur la période du premier confinement, l'Udaf a équipé les travailleurs sociaux d'ordinateurs portables et de téléphones contribuant à la mise en place du travail à distance. Aussi, le contact avec les familles a pu être maintenu. Les visites à domicile ont été assurées dès la fin du confinement avec une reprise d'activité alternée en présentiel et télétravail. Sur cette période, il a s'agit de repérer les vulnérabilités, d'orienter, de solliciter des aides et d'apporter un soutien moral :

- Identifier les situations de détresse alimentaire, les personnes victimes de violence, ou en ruptures de soins.
- Alerter les partenaires : EDS (Espaces Départementaux de Solidarité), SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation), la CAF, les associations.
- Solliciter des aides ponctuelles : CAF, associations et EDS...
- Assurer la continuité des accompagnements par des démarches administratives en ligne liées au contexte et à l'urgence des situations (perte d'emploi, ouvertures de droits).

# Protection juridique des majeurs

La protection juridique des majeurs peut s'avérer nécessaire lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile. Pour l'accompagner, le juge des tutelles ordonne une mesure de protection. Celle-ci est exercée par l'Udaf 44 quand la famille de la personne à protéger ne peut pas assumer cette responsabilité.

**2066**  
MESURES

**Mandataire judiciaire à l'Udaf 44**  
c'est «faire avec la personne protégée»

## Argent

- Faire le budget prévisionnel.
- Veiller au règlement des charges essentielles.
- Programmer des virements (nourriture et dépenses personnelles).
- Reverser l'excédent après budget prévisionnel et épargne de précaution.

## Juges

- Mesures confiées par le JT ou la cour d'appel.
- En cas de désaccord saisine du JT.

## Santé

- S'assurer de l'ouverture des droits.
- Respecter la volonté de la personne.

## Justice

Assister, conseiller la PP qu'elle soit victime ou auteur, dans le cadre d'une procédure judiciaire.

## Démarches administratives

- Suivre la situation administrative.
- Ouvrir les droits.
- Maintenir les droits.

## Patrimoine

- Sécuriser, conserver et entretenir le patrimoine immobilier.
- Gérer le patrimoine financier.

## Logement

- Défendre les droits (choix du lieu de vie).
- Signer un bail / Résilier / Acheter.
- Coordonner les interventions avec l'acceptation de la personne.

## → 192 nouvelles mesures

- 130 du TJ de NANTES
- 46 du TJ de ST NAZAIRE
- 16 des TJ extérieurs

L'Udaf 44 constate une baisse des nouvelles mesures pour 2020 qui s'explique par la fermeture des tribunaux pendant le 1<sup>er</sup> confinement (de mars à fin avril).

Évolution depuis 2018  
2019 : 226 / 2018 : 196

## 181 clôtures →

- 120 décès, 39 dessaisissements, 18 mainlevées, 4 caducités.

Le nombre des décès et des mainlevées sont quasi identiques à 2019. Cependant la fermeture des tribunaux a retardé les dessaisissements des mesures vers les autres associations ou la famille. L'activité a réellement repris au dernier trimestre de l'année et a permis de compenser les effets de la crise sanitaire. Au 31.12, le nombre de mesures est en augmentation de 0.54%.

Évolution depuis 2018  
2019 : 211 / 2018 : 222



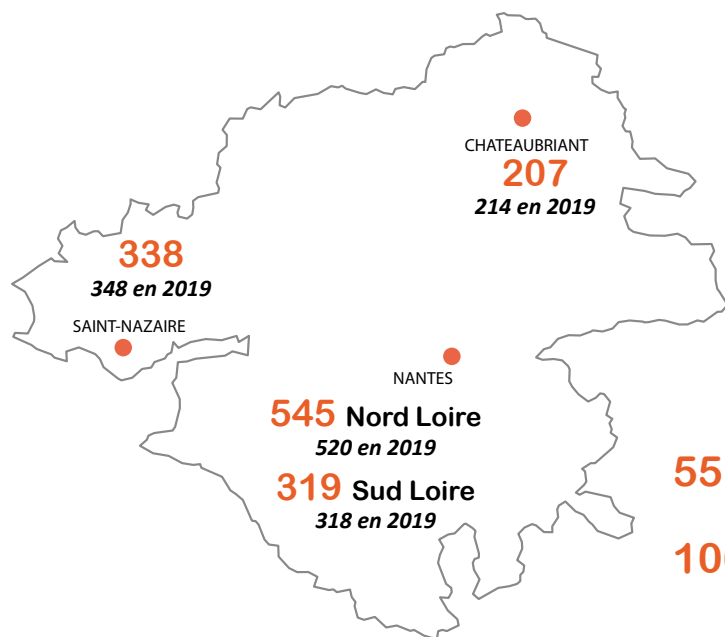
**1 responsable juridique**  
**3 responsables de secteurs**  
**35 mandataires judiciaires**  
**16 secrétaires sociales**



**06 45 13 06 70**

| ACTIVITÉ PAR MESURES                                       | 31.12.2020   | 31.12.2019   |
|------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)                   | 7            | 5            |
| Sauvegarde de justice avec mandat spécial                  | 18           | 27           |
| Curatelle simple                                           | 38           | 38           |
| Curatelle aux biens ou à la personne (simple ou renforcée) | 55           | 63           |
| Curatelle renforcée                                        | 1 404        | 1 395        |
| Tutelle aux biens ou à la personne                         | 10           | 6            |
| Tutelle                                                    | 532          | 519          |
| Subrogé tuteur                                             | 2            | 2            |
| <b>TOTAL MESURES DE PROTECTION</b>                         | <b>2 066</b> | <b>2 055</b> |
| Mesures Ad'hoc                                             | 27           | 22           |
| Enquêtes sociales                                          | 0            | 1            |
| Présomptions d'absence                                     | 3            | 2            |
| Tutelle aux biens mineurs                                  | 1            | 1            |
| <b>TOTAL MESURES HORS DGF</b>                              | <b>31</b>    | <b>26</b>    |
| <b>TOTAL</b>                                               | <b>2 097</b> | <b>2 081</b> |

# PROTECTION DES VULNÉRABILITÉS



**1409**

Mesures  
au domicile

(1400 en 2019)

**32 828**

APPELS  
STANDARDS

**6 957**

RENCONTRES  
AVEC LES  
PERSONNES  
PROTÉGÉES

**551** Milieu établissement  
(562 en 2019)

**106** Service Ouverture des Mesures  
(93 en 2019)

## Faits marquants

### La crise sanitaire liée au Covid 19

Pendant la période de confinement, le service PJM a dû faire face à la fermeture des antennes du 17 mars au 7 juin. Dans le cadre du protocole sanitaire, la priorité a été donnée aux visites à domicile présentant un caractère d'urgence. En parallèle, chaque mandataire a eu pour consigne d'appeler l'ensemble des personnes accompagnées une fois par semaine pour s'assurer de leur santé, leur sécurité et de leurs besoins.

L'équipe PJM a dû se réinventer, faire preuve d'initiative, d'ingéniosité pour maintenir l'exercice de ses missions notamment face à la fermeture des EHPAD pendant le 1<sup>er</sup> confinement et l'ouverture de protocole strict par certains établissements afin de rencontrer les résidents.

Grâce au matériel informatique mis à disposition, les mandataires ont mis en place de nouveaux outils de communication via TEAMS pour organiser des synthèses, des entretiens avec les personnes protégées lorsque la rencontre physique était impossible (Foyers, EHPAD etc...).

Lors de la réouverture, les services sont restés fermés au public conformément au protocole de reprise d'activité et un roulement des présences sur site a été mis en place avec 2 jours de télétravail. En parallèle, les mandataires ont eu pour consigne de rencontrer l'intégralité des personnes protégées de leur effectif entre juin et septembre. Les équipes se sont adaptées et ont réussi à développer et travailler en réseau avec les différents partenaires.

### Impact de la crise sanitaire sur le projet de regroupement des antennes de la périphérie nantaise

La situation de crise sanitaire à laquelle nous faisons face depuis mars 2020, a eu des conséquences sur la réalisation du projet d'acquisition des nouveaux locaux et la date du déménagement : les services du siège ont déménagé le 8 juin sans que les travaux d'aménagement ne puissent être réalisés. Ces travaux qui ont débuté en octobre 2020, se sont terminés fin janvier 2021. Aussi, le déménagement des trois antennes a été reporté fin janvier/début février 2021.

### Confirmation de l'expérimentation du binôme SOM sur l'antenne ST-NAZAIRE

En réponse à une demande de prise en charge supplémentaire des nouvelles mesures sur le territoire du tribunal judiciaire de ST-NAZAIRE, la direction a décidé d'expérimenter la mise en place d'un binôme (MJPM/secrétaire) sur ce secteur. Ce binôme, rattaché au service ouverture des mesures et implanté sur l'antenne de ST-NAZAIRE, a été confirmé au dernier trimestre 2020.

Dans le cadre de la crise sanitaire, de nouveaux modes de fonctionnement ont été mis en place et perdurent aujourd'hui.

### Concernant les contacts par téléphone

Chaque mandataire est désormais équipé d'un téléphone portable et les personnes protégées disposent d'une permanence téléphonique quotidienne de 10h à 12h (au lieu d'une fois par semaine précédemment). Ces appels en direct auprès des mandataires ne sont plus comptabilisés par le standard. Le fonctionnement et les horaires des standards sont inchangés mais de fait, ils enregistrent un nombre d'appels moindre avec 32 328 appels pour 50 534 en 2019.

### Concernant les visites sur les antennes

Elles se font uniquement sur RDV depuis la sortie du confinement compte-tenu du protocole sanitaire à respecter. En 2020, les visites sans RDV sont en nette diminution : 1 677 (4 264 en 2019).

Le nombre de rendez-vous dans les antennes est de 517 (822 en 2019) et les autres rencontres (audition tribunal, accompagnements, synthèses, partenaires...) représentent un total de 825 déplacements (880 en 2019) pour les mandataires de l'Udaf 44.

### Le nombre total de visites à domicile

3 938 toutes antennes confondues (4 251 en 2019). Malgré une diminution qui s'explique par la période de confinement, celles-ci restent maîtrisées du fait de l'obligation pour les mandataires de rencontrer l'intégralité de leur effectif de juin à septembre.

Les rencontres avec les personnes protégées ont diminué en 2020 (6 957) par rapport à 2019 (10 577). Compte tenu du protocole d'accueil strict des personnes protégées lié à la crise sanitaire, les personnes protégées se sont moins déplacées sur les antennes.

## Service juridique

Le service Juridique est garant du traitement des affaires juridiques confiées par les mandataires : il veille à défendre les intérêts des personnes protégées dans le respect des obligations légales et réglementaires prévues dans les régimes de protection des majeurs.



### Successions

**DOSSIERS OUVERTS : 78 / 55%**

En 2019 : 90 soit 46%

**DOSSIERS CLÔTURÉS : 63 / 45%**

En 2019 : 135 soit 53%



### Ventes

**DOSSIERS OUVERTS : 56 / 39%**

En 2019 : 92 soit 47%

**DOSSIERS CLÔTURÉS : 60 / 43%**

En 2019 : 105 soit 41%

24



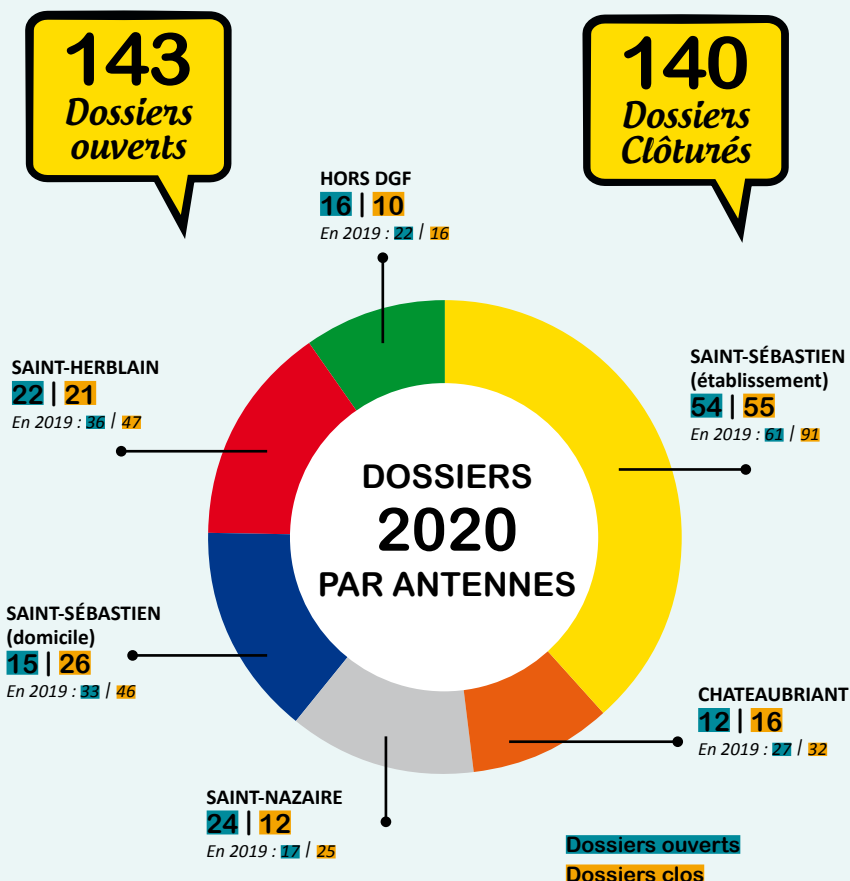
### Autres questions

**DOSSIERS OUVERTS : 9 / 6%**

En 2019 : 14 soit 7%

**DOSSIERS CLÔTURÉS : 17 / 12%**

En 2019 : 17 soit 7%



L'habitat inclusif est une opportunité pour de nombreuses personnes en situation de handicap de reprendre une vie ou commencer une nouvelle vie dans un « chez soi pour nous » comme deux colocataires qui emménageaient ensemble dans un habitat de proximité à Nantes ont pu nous le dire.

### Famille Gouvernante

Dans chaque habitat, 6 personnes vivent en colocation dans 2 ou 3 appartements ou pavillons. Chaque colocataire dispose de sa propre chambre : le salon-séjour, la cuisine et les sanitaires sont à partager. Une équipe de 4 gouvernantes se relaie chaque jour pour apporter aide et soutien aux colocataires dans certains actes de la vie quotidienne : préparation des repas, animation de temps partagés, suivi médical.

Le premier habitat a ouvert le 1<sup>er</sup> juin 2015 dans le quartier du Breil à Nantes, le second en septembre 2017 dans le quartier de Chantenay également à Nantes. Le troisième en juillet 2019 dans la commune de Héric.

### Habitat de proximité

Ce logement situé à proximité de l'habitat Famille Gouvernante, permet aux colocataires/locataires de bénéficier du soutien des gouvernantes pour la vie quotidienne avec des passages à domicile (4h/semaine par personne), de participer à des moments conviviaux avec les colocataires des habitats partagés et accompagnés. Cet habitat permet à la personne d'être autonome, tout en bénéficiant d'un soutien essentiel. Les personnes vivent en colocation à deux ou en couple et sollicitent l'aide de la gouvernante selon les modalités définies et formalisées. Il s'agit d'apporter un soutien individualisé et gradué en fonction des demandes et besoins des personnes, permettant de développer le processus de participation et d'inclusion sociale.

### Habitat inclusif senior

Il s'agit d'un nouvel habitat inclusif à Ancenis pour des personnes vieillissantes en situation de handicap psychique, et dont la vie en institution (EHPAD, résidence autonomie) ne correspond pas à leurs souhaits. Dans ce projet, 6 personnes sont locataires de leur logement T2 (Habitat 44). Les personnes bénéficient d'un accompagnement de 4h/semaine par les accompagnatrices du projet de vie sociale et partagée de l'association Adar (gestion de la sécurité, surveillance et stimulation à la participation sociale) et depuis septembre 2020 de la présence d'un animateur du projet de vie sociale et partagée 12h/semaine. La coordination des partenaires (logement, soins et accompagnement) et l'animation du projet de vie sociale et partagée sont portées par l'Udaf44.

# HABITAT INCLUSIF

18

Colocataires  
famille  
gouvernante



FAMILLE GOUVERNANTE

HABITAT DE PROXIMITÉ

HABITAT INCLUSIF SENIOR

4

Colocataires  
habitat de  
proximité



## PARTENAIRES

L'Udaf 44 est promoteur et porteur des habitats. Pour autant, la réussite du projet d'habitat inclusif est étroitement liée à la construction d'un réseau partenarial sur le territoire.

Tout d'abord, un partenariat privilégié avec **les décideurs publics et financeurs** : Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental et Maison Départementale des Personnes Handicapées, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, et le soutien financier ponctuel (aménagement) apporté par l'association Logement Fraternité.

Mais aussi avec les **acteurs opérationnels** : ADAR, Atlantique Habitation, la Nantaise d'Habitation, Habitat 44, CHS de Blain, Nantes Métropole Habitat, Pôle santé mentale du CHU de Nantes, CDC Habitat, Service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées (SAMSAH PSY), UNAFAM.

25

La réussite du projet d'habitat inclusif est étroitement liée à l'articulation entre logement, soins et accompagnement.

GOUVERNANTES

12

ACCOMPAGNATRICES  
DU PROJET DE VIE  
SOCIALE ET PARTAGÉE

3

SALARIÉS DU SERVICE

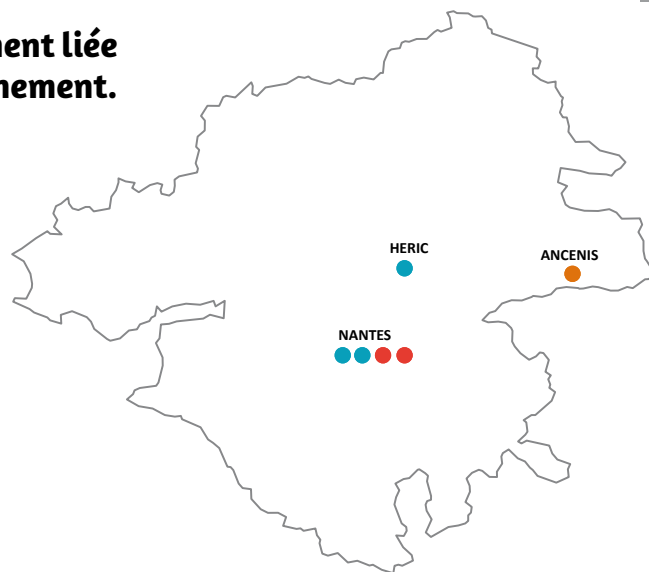
3

6

Locataires  
habitat senior



Service Habitat inclusif :  
06 70 04 52 47



## Faits marquants 2020

- Une visite de la CNSA : En janvier, l'Udaf de Loire-Atlantique a accueilli le comité de développement de l'habitat inclusif organisé par l'UNAF sur deux journées. A cette occasion, Mme Tiphaine Mahé, chargée de mission à la CNSA, a visité les habitats de Nantes.
- L'habitat inclusif senior d'Ancenis et notre activité auprès des habitants a débuté en janvier 2020.
- La mise en place d'un habitat de proximité à Nantes dans une rue parallèle au dispositif Famille Gouvernante situé dans le quartier du bas de Chantenay a eu lieu en juin.
- Le déménagement de l'habitat de proximité du Breil à la demande des locataires, relocalisé en dehors du quartier du Breil Malville a été réalisé en septembre.
- La réception de 2 réponses positives d'attribution du forfait habitat inclusif par l'ARS (Agence Régionale de santé). La première en février pour les habitats d'Ancenis et Héric, la seconde en juillet pour le projet Révélation à Nantes, ont permis de recruter notre premier animateur du projet de vie sociale et partagée.
- Ainsi, l'activité de l'animateur du projet de vie sociale et partagée a pu débuter au second semestre auprès des habitants.
- Fin 2020, 28 colocataires/locataires habitent dans des appartements ou pavillons situés dans les quartiers du Breil Malville et de Chantenay à Nantes et dans les communes d'Héric et Ancenis.

# Service administration générale

**125**  
Heures de Formations

## COURRIERS POSTAUX

**114 000**

(450/jour en moyenne)

↘ 13% par rapport à 2019

## FACTURES

**61 300**

dont 15 800  
pour le Pôle Santé

## FACTURES PAR @

**28%**  
COMPTA

**24%**  
Pôle Santé

## GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

## PÔLE SANTÉ

## ACCUEIL/STANDARD

## COMPTABILITÉ TUTELLE

## VISITEURS ACCUEIL

L'accueil a été fermé à partir du 1<sup>er</sup> confinement, l'accueil des visiteurs n'a plus été possible non plus sur le nouveau site après le déménagement le 8/06/2020 et les services concernés ont accueilli leurs visiteurs dans les antennes pendant le 2<sup>e</sup> semestre.



## STANDARD

**95**

APPELS/JOUR  
avant le confinement

**40**

APPELS/JOUR  
pendant le confinement

**130**

APPELS/JOUR  
depuis juillet 2020

Prise en charge du standard de l'antenne de St-Sébastien, nécessitant la présence de 2 secrétaires d'accueil tous les matins depuis juillet.

## Démarche Qualité et gestion des risques métiers

**41** fiches de poste

**47** procédures

**28** modes opératoires validés

**Gestion des risques :** Analyse/ réponses à 9 plaintes, analyse et recherche des causes de 38 événements indésirables (situations présentant un risque de préjudice).

## FORMATIONS UNIT MAGIS\*

**26**

salariés en formation individuelle

**8**

salariés en formation collective

\* Logiciel métier



**4 secrétaires  
GED / Standard / Accueil  
3 secrétaires au Pôle santé  
8 comptables**

**Administration générale :  
06 70 04 52 47**

26

**34 200**  
courriers  
GED

**12 900**  
Relevés  
de comptes

**3070**  
Evénements  
financiers

**1 240**  
Demandes  
CSS

## Faits marquants 2020

### • La mise en place de la signature électronique

En janvier, la responsable du service a intégré le logo dans l'ensemble des courriers du logiciel métier, rendant possible la dématérialisation des envois ainsi que la signature électronique des MJPM/IS/DPF en mars 2020 (puis aux assistantes PJM en janvier 2021).

### • La crise sanitaire

Le service a maintenu sur site l'activité minimale : réception/ numérisation du courrier, impression et affranchissement pour les télétravailleurs, traitement des colis et des courriers non scannés : feuilles de soins, chèques, cartes bancaires reçus, contrats à signer... Pendant 7 semaines, le standard téléphonique a été basculé en

télétravail. La formation sur le logiciel métier a été assurée par TEAMS pendant cette période. Les salariés de permanence ont participé activement à la préparation du déménagement.

### • Le déménagement

L'accueil a été fortement impacté avec l'arrêt des visites, la prise en charge du standard de St-Sébastien, le changement de prestataire et la mise en marche des nouveaux outils de téléphonie. L'ensemble du service a été impacté par les dysfonctionnements liés au déménagement : non livraison du courrier, perte des répertoires de numérisation lié au changement de prestataire informatique, non accès aux dossiers financiers, lenteurs et déconnexions informatiques, ainsi que par les travaux.



## Gestion et moyens généraux

Le service Gestion a en charge le budget et la comptabilité de l'Udaf 44. Ce service assure aussi le suivi des moyens généraux (état des locaux, du matériel, des véhicules). Il a également en charge le développement et la maintenance des outils informatiques et le contrôle des données de gestion de l'activité. Le service Informatique dépend du service Gestion. Il a en charge la gestion de l'infrastructure réseau et du parc informatique (serveurs et terminaux).

### Du côté de l'informatique

Une réflexion globale sur la gestion des moyens informatiques a été menée par la Direction courant 2019. Une analyse de ces moyens et des contraintes, confortée par un audit, a montré :

- Un coût élevé des acquisitions de serveurs et licences.
- Du matériel vieillissant devant être renouvelé entre 2020 et 2022 dans sa globalité (serveurs, terminaux, téléphonie fixe et mobile, copieurs).
- Un besoin en moyen humain d'un mi-temps avec des connaissances techniques élargies spécifiques, avec une gestion des absences.
- Un besoin de sécuriser les données face aux cyberattaques de plus en plus fréquentes.
- Des équipements nomades mal adaptés aux évolutions technologiques et aux changements de méthodes de travail.

L'Udaf 44 s'est donc orientée vers l'externalisation de son infrastructure dans un Datacenter en région nantaise. La gestion des serveurs en location, a été confiée à la société informatique nantaise Astorya. La migration des données vers les nouveaux serveurs de dernière génération, a débuté en avril 2020. L'architecture réseau a été revue pour s'adapter aux règles de sécurité et de protection des données, mais aussi à la nouvelle configuration des locaux.

En parallèle, l'Udaf 44 a profité de la réorganisation de ses locaux, pour mettre en concurrence les principaux opérateurs d'internet et de téléphonie mobile, en choisissant le meilleur compromis entre la qualité et le coût. Bouygues Télécom a été retenu, les débits internet ont été largement augmentés au siège et sur les sites distants (St-Nazaire et Châteaubriant) pour des coûts inférieurs. La migration a commencé en juin sur le nouveau siège, puis sur les autres sites. De nouveaux téléphones fixes ont été livrés pour le personnel administratif et tous les intervenants extérieurs (délégés et mandataires) ont été équipés d'un téléphone mobile avec internet, ainsi que d'un ordinateur portable. Une formation a été dispensée aux salariés par le service informatique, sur les bonnes pratiques d'utilisation de ces nouveaux outils.

**Notons que la livraison des mobiles et ordinateurs portables a été effectuée début mars 2020, soit quelques jours avant le premier confinement : la majorité des salariés a donc pu être équipée pour continuer leur mission en télétravail.**

En même temps, l'Udaf 44 devait renouveler l'ensemble de ses copieurs et scanners vieillissants. Compte tenu du regroupement des services, des changements liés à l'organisation mais aussi aux évolutions des méthodes de travail, l'Udaf 44 a décidé de réduire de moitié son parc, en l'adaptant aux nouveaux besoins et en mutualisant son utilisation. Des copieurs plus performants ont été livrés en juin sur le nouveau siège. Les copieurs des antennes ont également été changés.

Enfin, un piratage informatique des serveurs de la société d'hébergement, en novembre, a entraîné l'impossibilité de connexion pendant 2 semaines. Toutes les données ont été récupérées mais cette situation a créé un retard considérable sur la saisie des traitements et des informations. Pour récupérer ce retard, l'Udaf 44 a dû avoir recours à des renforts en personnel intérimaire.

### Du côté des moyens généraux et financiers

Le déménagement du siège et des 3 sites nantais, a monopolisé des ressources conséquentes. Ainsi, le service est intervenu sur :

- Montage financier des investissements (Plan Pluriannuel d'Investissement).
- Suivi des travaux d'aménagement du nouveau siège, la mise en place de sa gestion de Copropriété.
- Clôture des contrats de fluides et de maintenance immobilière, la mise en place des nouveaux contrats.
- Renouvellement du mobilier.
- Déménagement et installation des postes informatiques et téléphoniques, le démantèlement des anciens serveurs.

#### Renouvellement de la flotte automobile

Le parc était composé de 31 Peugeot 208 essence en boîte automatique en location sur 2 ans. Nous sommes passés à 32 véhicules en 2020. Une forte augmentation des loyers nous a conduit à changer de fournisseur. Nous avons alors été livrés de 22 Ford Fiesta essence en boîte manuelle.

**13** Cadres

HOMMES : 2 | FEMMES : 11

**64** Intervenants sociaux

HOMMES : 4 | FEMMES : 60

**39** Personnel administratif

HOMMES : 3 | FEMMES : 36

→ **42 recrutements**  
**41 départs** →

Sur la base des salariés recrutés sous contrat à durée indéterminée et sous contrat à durée déterminée.

28

*Service Ressources humaines :  
1 responsable, 2 assistantes*

☎ 06 72 38 82 47

**116**  
**SALARIÉS**



Le service Ressources Humaines veille à la bonne intégration des salariés au sein de l'Udaf 44 et informe ces derniers sur les aspects relatifs à leur contrat de travail (rémunération, horaires, congés etc.). Au quotidien, le service a en charge le recrutement, la paie, la gestion des temps de travail, la formation, les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité professionnelle et les droits divers des salariés.

**35.78%**

**TURN OVER**

**92%**

**FEMMES**

**44 ans**

**en moyenne**

**46**

**TEMPS PARTIEL**

**101**

**Equivalent temps plein (CDI/CDD)**

## Faits marquants 2020

Durant cette période de crise inédite, le service RH a accompagné la Direction dans la mise en œuvre des différents plans de continuité d'activité tout en s'assurant de la sécurité des salariés.

En effet, l'obligation de garantir la sécurité et la santé des salariés, a conduit le service RH à mettre en place dans l'urgence une charte sur le télétravail, à réaménager des postes de travail pour permettre la distanciation sociale et le respect des gestes barrière sur site.

Cette crise sanitaire, sans précédent, est également venue bouleverser la formation professionnelle continue, réalisée jusqu'alors par des formations en présentiel. De nombreuses formations prévues en 2020 ont dû être annulées, ou reportées. Les Organismes de Formation, ont également dû se réinventer

et proposer de nouveaux modes d'enseignement (formation à distance) mais aussi de nouvelles thématiques, comme le «Management à distance» dispensées aux cadres de l'Udaf de Loire Atlantique au cours du dernier trimestre 2020.

La crise sanitaire n'a pas stoppé le processus de recrutement. En revanche, le service RH a dû innover en proposant parfois des entretiens de recrutement à distance grâce au développement des visioconférences.

De plus, face aux difficultés de recrutement rencontrées depuis plusieurs années, le service RH a profité de l'explosion des réseaux sociaux pour diversifier ses canaux de diffusion d'offres d'emplois et toucher un plus grand nombre de candidats (plus de 2 600 candidatures reçues en 2020).

# SUPPORTS

## Communication

La communication veille à la lisibilité des actions engagées par les services, les bénévoles de l'association et les associations adhérentes. Plusieurs outils permettent de faire connaître leurs actions.

### Magazine L'Essentiel

L'Udaf 44 édite un magazine intitulé L'Essentiel. Son contenu, en lien avec l'actualité générale est déterminé par la commission communication autour d'une thématique centrale. Le magazine est édité à 1 900 exemplaires et adressé aux associations adhérentes, élus départementaux, partenaires et bénévoles.



### Site internet [www.udaf44.fr](http://www.udaf44.fr)

Tout au long de l'année, le site internet est actualisé et alimenté : offres d'emploi et événements proposés par l'Udaf 44, actualités issues du réseau associatif, propositions de sondages et d'enquêtes.

### Page Facebook

Au 31 décembre 2020, la page Facebook de l'Udaf 44 recense 361 abonnés, soit une augmentation de 26% des personnes qui suivent régulièrement l'actualité de l'Udaf 44 et de son réseau, par rapport à 2019. Selon l'estimation Facebook, ces abonnés sont à 71% des femmes majoritairement âgées entre 35 et 44 ans et 28% des hommes majoritairement âgés entre 35 et 44 ans.

**361**  
Abonnés



**Communication : 02 40 35 69 56**



**@udaf.loireatlantique**



## Nos Partenaires

« L'Udaf 44 souhaite remercier l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs qui soutiennent ses activités et son développement ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur mobilisation et leur engagement au quotidien sans quoi rien ne serait possible. »

29



# ORIENTATIONS

## Renforcer et développer le maillage associatif local, l'engagement associatif

- Mener une réflexion sur le recrutement des bénévoles.
- Mener une réflexion sur l'accompagnement à la création d'associations familiales.
- Promouvoir les associations adhérentes à travers la création de pastilles vidéos.
- Refonte du site internet de l'Udaf.

## S'inscrire dans le champ de l'innovation sociale

- Mener une réflexion sur l'inclusion numérique et quelle place prendre dans cet enjeu majeur.
- Mettre en place un habitat inclusif à destination des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Poursuivre les actions d'aides aux aidants avec une refonte du site [www.aidants44.fr](http://www.aidants44.fr) pour plus de lisibilité, d'accessibilité et la mise en place de réunions d'informations de proximité sur les territoires ruraux.
- Présenter le mandat de protection future en vue de sa mise en oeuvre.

## Adapter l'organisation en lien avec les moyens humains et matériels

- Optimiser le fonctionnement des services (dématérialisation, zéro papier...).
- Conforter la stabilisation financière de l'Udaf par le regroupement des services.

## Poursuivre la démarche qualité et structurer la gestion des risques

- Renforcer les procédures de contrôle en matière de gestion des placements financiers, de gestion et suivi des biens immobiliers.
- Renforcer l'amélioration et la sécurisation de l'accessibilité au siège social
- Renforcer la sécurité informatique

## Adapter l'environnement de travail aux évolutions sociétales

- Promouvoir la qualité de vie et le bien-être au travail.
- Développer le sentiment d'appartenance.
- Favoriser la cohésion d'équipe.

## Renforcer et favoriser la participation des personnes à leur mesure de protection par l'information et l'expression

- Organisation de groupes de paroles.

## Faciliter les échanges entre salariés et bénévoles

- Inauguration du nouveau siège de l'Udaf.
- Ouverture d'un espace de coworking comprenant une bibliothèque.

# INDEX

## A

|               |                                                                                  |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AAH</b>    | Allocation adulte handicapé                                                      |
| <b>ADAPEI</b> | Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales |
| <b>ADAR</b>   | Aide à domicile en activités regroupées                                          |
| <b>ADFI</b>   | Association pour la défense de la famille et de l'individu                       |
| <b>ADIL</b>   | Asso. départementale d'information sur le logement                               |
| <b>ADMR</b>   | Aide à domicile en milieu rural                                                  |
| <b>ADT</b>    | Aide à domicile pour tous                                                        |
| <b>AFC</b>    | Association familiale catholique                                                 |
| <b>AFR</b>    | Association familiale rurale                                                     |
| <b>AGBF</b>   | Aide à la gestion du budget familial                                             |
| <b>AGSA</b>   | Association des groupes de soutien à l'adoption                                  |
| <b>AISL</b>   | Association d'insertion solidarité logement                                      |
| <b>AJPV</b>   | Association Jonathan Pierres Vivantes                                            |
| <b>ALI</b>    | Accompagnement au logement individualisé                                         |
| <b>AFMC</b>   | Association Familiale des marins du commerce                                     |
| <b>APF</b>    | Association des paralysés de France                                              |
| <b>ATIMP</b>  | Association de tutelle dans l'intérêt des majeurs                                |
| <b>APGL</b>   | Association des parents gays et lesbiens                                         |
| <b>AR</b>     | Animation rurale                                                                 |
| <b>ASFMR</b>  | Association syndicale des familles monoparentales et recomposées                 |
| <b>ASE</b>    | Aide sociale à l'enfance                                                         |
| <b>ASF</b>    | Accompagnement social et familial                                                |
| <b>ASS</b>    | Allocation de solidarité spécifique                                              |

## C

|               |                                                                                           |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CAE</b>    | Contrat d'accompagnement dans l'emploi                                                    |
| <b>CAF</b>    | Caisse d'allocations familiales                                                           |
| <b>CARSAT</b> | Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail                                     |
| <b>CASF</b>   | Code de l'action sociale et des familles                                                  |
| <b>CCAPEX</b> | Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives |
| <b>CCAS</b>   | Centre communal d'action sociale                                                          |
| <b>CDAD</b>   | Centre départemental d'accès aux droits                                                   |
| <b>CDEN</b>   | Conseil départemental de l'éducation nationale                                            |
| <b>CDD</b>    | Contrat à durée déterminée                                                                |
| <b>CDI</b>    | Contrat à durée indéterminée                                                              |
| <b>CDMCA</b>  | Conseil départemental métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie                   |
| <b>CDU</b>    | Commission des usagers                                                                    |
| <b>CEMEA</b>  | Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active                                     |
| <b>CESER</b>  | Conseil économique, social et environnemental régional                                    |
| <b>CESF</b>   | Conseiller(ère) en économie sociale et familiale                                          |
| <b>CHRS</b>   | Centre d'hébergement et de réinsertion sociale                                            |
| <b>CHSCT</b>  | Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail                                |
| <b>CHU</b>    | Centre hospitalier universitaire                                                          |
| <b>CIFAM</b>  | Centre de formation des apprentis                                                         |
| <b>CIAS</b>   | Centre intercommunal d'action sociale                                                     |
| <b>CIO</b>    | Centre d'information et d'orientation                                                     |
| <b>CISS</b>   | Collectif interassociatif sur la santé                                                    |
| <b>CLER</b>   | Centre de liaison des équipes de recherche                                                |
| <b>CLI</b>    | Commission locale d'insertion                                                             |
| <b>CLIC</b>   | Centre Local d'information et de coordination                                             |
| <b>CMP</b>    | Centre médico-psychologique                                                               |
| <b>CMU</b>    | Couverture maladie universelle                                                            |
| <b>CNAF</b>   | Caisse nationale des allocations familiales                                               |
| <b>CNIL</b>   | Commission nationale de l'informatique et des libertés                                    |
| <b>CNSA</b>   | Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie                                           |
| <b>CODELA</b> | Comité d'expansion de Loire-Atlantique                                                    |
| <b>COG</b>    | Convention d'objectifs et de gestion                                                      |
| <b>COMPA</b>  | Communauté de communes du pays d'Ancenis                                                  |
| <b>COS</b>    | Comité des œuvres sociales                                                                |
| <b>CPAM</b>   | Caisse primaire d'assurance maladie                                                       |
| <b>CSF</b>    | Confédération syndicale des familles                                                      |
| <b>CSS</b>    | Complémentaire santé solidaire                                                            |
| <b>CSSR</b>   | Centre de soins de suite et de réadaptation                                               |

## D

|               |                                                                                     |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DALO</b>   | Droit au logement opposable                                                         |
| <b>DDCS</b>   | Direction départementale de la cohésion sociale                                     |
| <b>DDCSPP</b> | Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations |
| <b>DGF</b>    | Dotation globale de fonctionnement                                                  |
| <b>DIPM</b>   | Document individuel de protection du majeur                                         |
| <b>DPF</b>    | Délégué prestations familiales                                                      |
| <b>DRJSCS</b> | Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale            |

## E

|              |                                                              |
|--------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>EDS</b>   | Espace départemental des solidarités                         |
| <b>EFA</b>   | Enfance et famille d'adoption                                |
| <b>EHPAD</b> | Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes |
| <b>EPE</b>   | École des parents et des éducateurs                          |
| <b>ESAT</b>  | Établissement et service d'aide par le travail               |
| <b>ESMS</b>  | Établissement social et médico-social                        |
| <b>ETP</b>   | Équivalent temps plein                                       |

## F

|               |                                                                       |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>FACE</b>   | Fondation agir contre l'exclusion                                     |
| <b>FAL</b>    | Fédération des amicales laïques                                       |
| <b>FC</b>     | Famille du cheminot                                                   |
| <b>FDAAFP</b> | Fédération départementale des associations d'aide familiale populaire |
| <b>FDAC</b>   | Fédération des associations familiales catholiques                    |
| <b>FDVA</b>   | Fonds pour le développement de la vie associative                     |
| <b>FF</b>     | Famille de France                                                     |
| <b>FNATH</b>  | Fédération nationale des accidentés de la vie                         |
| <b>FSL</b>    | Fonds de solidarité pour le logement                                  |

## G

|              |                                                     |
|--------------|-----------------------------------------------------|
| <b>GCSMS</b> | Groupement de coopération sociale et médico-sociale |
| <b>GED</b>   | Gestion électronique des documents                  |
| <b>GPA</b>   | Gestation pour autrui                               |
| <b>GRAIN</b> | Groupe recherche action inclusion numérique         |

## H

|             |                                         |
|-------------|-----------------------------------------|
| <b>HLM</b>  | Habitation à loyer modéré               |
| <b>HDGF</b> | Hors dotation globale de fonctionnement |

## I

|             |                                              |
|-------------|----------------------------------------------|
| <b>INRP</b> | Institut national de recherche pédagogique   |
| <b>ISAF</b> | Information et soutien aux aidants familiaux |
| <b>ISBF</b> | Information et soutien au budget familial    |
| <b>ISTF</b> | Information soutien aux tuteurs familiaux    |

## L

|                |                                                       |
|----------------|-------------------------------------------------------|
| <b>LIEN</b>    | Lieu d'information, d'écoute et d'orientation         |
| <b>LINKIIA</b> | Association départementale de protection de l'enfance |

## M

|               |                                                          |
|---------------|----------------------------------------------------------|
| <b>MAESF</b>  | Mesure d'accompagnement en économie sociale et familiale |
| <b>MAJ</b>    | Mesure d'accompagnement judiciaire                       |
| <b>MASP</b>   | Mesure d'accompagnement social personnalisé              |
| <b>MDA</b>    | Maison des adolescents                                   |
| <b>MDPH</b>   | Maison départementale des personnes handicapées          |
| <b>MFREO</b>  | Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation     |
| <b>MGI</b>    | Mission générale d'insertion                             |
| <b>MJAGBF</b> | Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget          |
| <b>MJPM</b>   | Mandataire judiciaire à la protection des majeurs        |
| <b>MSA</b>    | Mutualité sociale agricole                               |

## O

|              |                                                   |
|--------------|---------------------------------------------------|
| <b>ODAS</b>  | Observatoire national de l'action sociale         |
| <b>OPH</b>   | Office public de l'habitat                        |
| <b>ORPAN</b> | Office des retraités et personnes âgées de Nantes |

## P

|               |                                                                         |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>PDALPD</b> | Plan départemental d'actions en faveur du logement des plus défavorisés |
| <b>PIF</b>    | Point informations familles                                             |
| <b>PJM</b>    | Protection juridique des majeurs                                        |
| <b>PMR</b>    | Personne à mobilité réduite                                             |

## R

|              |                                                               |
|--------------|---------------------------------------------------------------|
| <b>RÉAAP</b> | Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité |
| <b>RGPG</b>  | Règlement général sur la protection des données               |
| <b>RIMS</b>  | Résidents en institut médico-social                           |
| <b>RIS</b>   | Réseau d'innovation sociale                                   |
| <b>RORF</b>  | Réseau d'observation des réalités familiales                  |
| <b>RSA</b>   | Revenu de solidarité active                                   |

## S

|               |                                               |
|---------------|-----------------------------------------------|
| <b>SIAO</b>   | Service intégré d'accueil et d'orientation    |
| <b>SIDOT</b>  | Soutien informatique d'organismes tutélaires  |
| <b>SIRH</b>   | Système d'information des ressources humaines |
| <b>SOLIHA</b> | Solidaires pour l'habitat                     |
| <b>SOM</b>    | Service ouverture de mesures                  |
| <b>SRU</b>    | Solidarité et renouvellement urbain           |

## U

|                |                                                                                      |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>UDAF</b>    | Union départementale des associations familiales                                     |
| <b>UDCSF</b>   | Union départementale de la confédération syndicale des familles                      |
| <b>UNAF</b>    | Union nationale des associations familiales                                          |
| <b>UNAFAM</b>  | Union nationale des familles et amis de malades psychiques                           |
| <b>URAF</b>    | Union régionale des associations familiales                                          |
| <b>URIOPSS</b> | Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux |

## V

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| <b>V&amp;F</b> | Vacances & familles   |
| <b>VF</b>      | Association des veufs |



**Union départementale  
des associations familiales**

2 impasse de l'Espéranto - Saint-Herblain  
44956 Nantes cedex 9  
Tél. **02 51 80 30 00**  
[www.udaf44.fr](http://www.udaf44.fr)  
[info@udaf44.asso.fr](mailto:info@udaf44.asso.fr)